

**CSE ou le
Corona sous emprise**

Et oui, vous n'y échapperez pas, c'est d'actualité ! Vous avez dû voir passer des mails de l'employeur concernant des procédures, des tracts syndicaux et enfin et surtout un droit d'alerte, déposé le 31 mars, par certains élus du CSE. Droit d'alerte le plus rapide de l'histoire de l'ARS ! 24 heures !

Nous n'en dirons pas plus aujourd'hui mais n'en pensons pas moins pour autant.

Donc, après trois semaines de palabres, le DG a enfin compris le rôle du CSE ! Il ne peut pas faire sans ! Il doit le consulter en temps et en heure ! Notre taulier semble donc désormais avoir trouvé son rythme de croisière et son discours, empreint de formalisme, et ça fait bien les affaires du CSE.

Tout d'abord parce qu'il respecte enfin les consultations de l'instance comme le précise la loi : deux réunions par semaine, avec des informations par pôle et services. Cela n'a pas toujours été le cas ! Comme

quoi, le Corona...

Ensuite, parce que le taulier change aussi de discours concernant les pôles et invite au décloisonnement ! De là à dire que l'ARS va enfin prôner une politique associative il n'y a qu'un pas. Comme quoi, le Corona...

Ouverture des consciences ?

Enfin, parce qu'il s'aperçoit que les salariés ont une conscience professionnelle. Et même en télétravail ! Là encore, ça fait un moment qu'on le répète. Dommage qu'il faille vivre ce moment si particulier pour que notre taulier et les administrateurs en prennent conscience. Comme quoi, le Corona...

On ne désespère pas de voir cette tendance se poursuivre après le confinement. Comme quoi le Corona, ça peut aussi nous faire rêver !

Katherine Anne Porter

**EN EXCLUSIVITÉ POUR LE P'TIT CAILLLOU
VOICI «L'ESPRIT DU DROIT D'ALERTE» !
SANS RANCUNE ...**

ARS et démocratie

Il y a quelques années, un représentant du personnel issu du Comité d'Entreprise était invité au Conseil de surveillance de l'ARS, antichambre du Comité exécutif de l'association. Le statut de ce représentant était limité à une sorte d'invité qui, pour ne pas s'opposer à la bienséance, était uniquement un observateur muet. Nous pensions alors être dans une démocratie associative balbutiante. Mais à l'usage, cette condition de plante verte nous apparut plus comme une caution à une pseudo démocratie associative. Nous avons donc décidé donc de nous en retirer.

2020, voilà deux longues années que nous sommes entrés dans le Nouveau monde démocratique à en croire les paroles de notre Président de la république. Un peu naïfs, forts de ces belles paroles sur la démocratie participative nous demandons au comité exécutif via la direction générale, un siège au comité de

surveillance pour un représentant des salariés et un siège pour un représentant des personnes accueillies avec droit de vote. Pas de quoi faire un coup d'Etat avec deux voix mais au moins une prise directe entre la majorité réelle de l'association (les salariés et les personnes accueillies) et la minorité (les administrateurs). Un lien sans filtre, des points de vues différents, des arguments, des discussions. La démocratie quoi ! Tout en laissant le pouvoir à la minorité... C'est quand même pas une révolution !

Réponse du comité exécutif : nous vous proposons un statut d'invité pour un représentant du personnel... Retour à la case plante verte ! Le Nouveau monde n'est en fait que l'ancien avec un petit lifting !

A noter quand même que nos camarades de la CGT se sont empressés d'accepter, sans autre forme de négociation, cette jolie place de cucurbitacée pour avoir la primeur des informations top secrètes qui circulent dans cet aréopage.

Punch'O Villa

**Le site internet de SUD-ARS a changé :
hébergeur militant et nouveau nom de domaine.
Retrouvez-nous maintenant sur sud-ars.org**

L'ARS peu séduisante

Comme vous avez pu le voir à l'affichage dans les services, les Négociations annuelles obligatoires 2019 se sont terminées ... sur des accords et des désaccords. La délégation syndicale a obtenu une prime exceptionnelle différentielle, une majoration du nombre de jours "enfant malade" (tout arrive à qui sait attendre), l'amélioration de la rémunération des personnels du Pôle santé qui travaillent de nuit (uniquement pour ces salariés et en refusant cette amélioration pour les salariés de l'urgence et du SAMU social notamment).

On se félicite de ces avancées mais on est frustrés pour le reste. Frustrés car, comme à son habitude, l'employeur n'a pas lâché sur des sujets qui ne coûtent pas grand-chose mais qui, s'ils étaient acceptés, montreraient une vision d'ensemble, une stratégie d'amélioration des conditions de travail. Exemples :

L'aménagement des journées de travail sur la prise et la fin de poste,

afin de permettre aux salariés de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle... Circulez, y a rien à voir ! Faire confiance aux salariés semble être difficile dans notre association. La reconnaissance de la pénibilité au travail n'est pas discutable... Les congés pour ancienneté, même à l'heure où il va falloir travailler plus et plus longtemps, ne sont pas envisageables... L'argument invoqué par la direction est toujours le même : la convention collective ne le prévoit pas... Pourtant rien n'empêche le patron d'aller plus loin que la Convention collective ! C'est juste le minimum !

A l'heure où l'employeur peine à embaucher sur de nombreux postes de travail, où l'attractivité de l'association a prit, depuis quelques années, un sérieux coup de plomb dans l'aile, le patron n'a aucune stratégie associative pour rendre l'ARS séduisante !

On ne peut pas fondamentalement intervenir sur les salaires. Certes. Mais on peut jouer sur tout le reste, c'est-à-dire les conditions de travail périphériques : prendre soin des salariés en fin de carrière, donner plus de

marge de manœuvre et de souplesse aux conditions de travail. Faire confiance, associer... Là, rien ou pas grand-chose. Entre l'ARS d'en haut et l'ARS d'en bas, le divorce est consommé. Comme dans une multinationale, les décisions d'orientation semblent être prises à l'autre bout de la planète, par un Conseil d'administration hors sol, très éloigné des problèmes de terrain et uniquement dans une logique comptable. La vitrine doit être bien propre.

Nous sommes donc une multinationale d'un peu plus de 200 salariés, dont le siège social est à l'autre bout du monde ... rue Jean Jaurès à Nancy.

Bak ou 9

Thomas Porcher

LES DÉLAISSÉS



COMMENT
TRANSFORMER
UN BLOC DIVISÉ EN
FORCE MAJORITAIRE
fayard

Lecture

Thomas Porcher est un économiste anti-libéral, membre des "Economistes atterrés". Avec son dernier ouvrage « *Les délaissés* » (Fayard, février 2020), il signe un livre audacieux où il appelle à l'union des "laisser pour compte", qu'on oppose volontiers, afin d'en faire une force majoritaire.

Qui sont ces délaissés qui donnent le titre de l'ouvrage ? Ce sont 85% de la population qui subissent les effets délétères d'un système mondialisé, financiarisé et de l'austérité budgétaire. C'est la France des gilets jaunes, des agriculteurs, des banlieusards et des cadres déclassés. C'est la France archipel. Mais comment ces catégories peuvent-elles s'unir malgré leurs différences sociales, culturelles et géographiques et établir un vrai rapport de force avec un système qui profite à une minorité ? La thèse qu'il défend les invite à faire bloc et à trouver une voie de sortie où l'économie doit être au service de l'humain. Comment s'y prendre ?

Cinq axes de réflexion pour les prochaines échéances législatives : penser la question de l'immigration autrement qu'à travers l'opposition vis-à-vis des populations vivant sur des territoires où il n'y a plus d'emploi. Renforcer les services publics, investir et créer des nouveaux postes ; les besoins ne manquent pas et sont visibles dans la vie quotidienne. Les taux d'intérêts bas permettent de faire de la relance. Briser la matrice de l'Union européenne, est-il besoin de rappeler qu'en 2005 les Français avaient voté non au traité de

Maastricht et qu'on leur a imposé trois ans plus tard ? Les traités de libre échange et les tribunaux arbitraux

représentent des dangers en matière de choix démocratique. Remettre sur pied les services publics, c'est accepter la confrontation avec Bruxelles et « *en finir avec les contes de fées* ». Quitte à mettre dans la balance la sortie de l'Euro ! Dompter la finance et la remettre au service de la société, c'est-à-dire maîtriser son impact négatif sur l'économie réelle. Comment ? En cloisonnant les activités des acteurs financiers et des marchés. En imposant des contrôles sur les mouvements financiers. Et en y associant d'autres pays bien sûr. Enfin, développer un vaste projet de transition énergétique avec la mise en place d'une politique volontariste et planifiée des énergies renouvelables passant par un plan industriel planifié par l'état et une orientation des choix des consommateurs, intégrer aussi les salariés aux décisions des entreprises.

« *Notre pays n'a jamais été aussi riche ... mais l'argent remonte au sommet* ». Le défi est aujourd'hui « *de se constituer en une classe à même de soutenir une lutte commune : celle de créer un modèle économique répondant aux urgences sociales et écologiques. Nous devons maintenant choisir celle ou celui qui portera au mieux ce projet. A nous d'écrire l'histoire* ». A lire absolument en ces temps de confinement pour préparer les combats de demain !